



AG FAMO 2016 les 29 & 30 Avril 2017 à Mareuil sur Lay (85)

Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest

Organisateur : Société Mycologique de la Roche Sur Yon

Hôtel – restaurant « Le Mareuillais » 1 rue Flandres Dunkerque 85320
MAREUIL SUR LAY DISSAIS

Assemblée Générale du 30 avril 2017 – 9 h 15

Procès Verbal

In memoriam : Alain Grémy - 26 décembre 2016
Pierre Lejay - 24 février 2017

Félicitations à Raphaël Hervé pour sa nomination au poste de président de la SMF
C'est le second président issu de la FAMO après Jean Mornand.

Discours préliminaire : René Chéreau

« Il y a un an nous étions à Vouneuil et nous voici arrivés en Vendée, accueillis par la Société Mycologique de La Roche sur Yon et son Président Gérard Herbreteau entouré de toute son équipe. Merci pour cet accueil qui perpétue nos assemblées générales.

Notre Fédération a dix ans d'existence. C'est en 2007 à Ploemeur que la Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest est née à la suite de la CAMO initiée par Jean Mornand en 2000 et présidée par Alain Bellocq jusqu'en 2014. Dire que cela été de tout repos je n'irai pas jusque-là. Il y a eu des moments euphoriques et d'autres moins. L'implication d'un certain nombre d'entre nous dans la gestion, la formation, le partage du savoir, le bulletin, la rédaction d'articles, les relations avec les autres entités, participation à Mycolist, tout cela a permis à la FAMO de se situer dans le paysage mycologique national où elle est maintenant reconnue. Les demandes d'échanges de bulletins avec la FMBDS et la FME en témoignent.

A la suite de l'AG 2016, la Fédération a connu quelques soubresauts que j'aurais ne pas souhaité vivre. Je ne reviendrai pas là-dessus à moins que quelqu'un ne souhaite rouvrir un débat stérile qui ne permet pas d'avancer. C'est du passé et nous devons regarder devant. Toutefois je rappelle que nous sommes avant tout une association scientifique sans doute, mais aussi de loisirs, la passion des champignons représente le lien qui nous rassemble, la CAMO d'abord, la FAMO ensuite nous ont permis de faire de belles rencontres ; n'oublions pas que nous sommes tous bénévoles. Le respect mutuel est indispensable pour maintenir la cohésion de la FAMO. La plupart d'entre nous ont déjà des responsabilités au sein d'associations et chacun peut mesurer les difficultés que l'on rencontre à maintenir l'intérêt et proposer une attractivité pour garder nos adhérents et les inciter à progresser. Il est plus facile de détruire que de construire.

En ce qui concerne l'année écoulée nous avons à déplorer la disparition de Bernard Duhem de la SMF, spécialiste des Aphylophorales et dessinateur émérite (aquarelles dans les ouvrages de Régis Courtecuisse), d'Alain Grémy qui est décédé le 26 décembre dernier à Bellême. En février Pierre Lejay nous a quittés sans faire de bruit. Pour ces derniers ils étaient membres de la FAMO et à ce titre nous aurions dû leur rendre hommage. Personnellement je regrette que la FAMO n'ait pas été informée à temps.»

APPROBATION DE L'AG 2016 : Approuvée à l'unanimité : 42 voix

Candidatures CA .

Bertrand Helsens et Nicolas Ruiz : Approuvées à l'unanimité

Rapport moral : Approuvé à l'unanimité

VOTE TIERS SORTANT :

Les sortants sont réélus, sauf Gérard Lerouvillois et Mauricette Degez qui ne se représentent pas.

Sortants réélus : B. Capoën, R. Chéreau, R. Hervé, J. Provost, A. Ricordeau.
Sont élus Bertrand Helsens et Nicolas Ruiz.

Formations - 2016 - 2017 - 2018 - Organisation. : voir CA du 29 avril

Prévisions budget formations (1500 à 2000€ annuel) : Accepté

Démission de Saint Gildas des Bois : Voir CA du 29 avril

Bulletin 2017

- . Mise en page et relecture par Christian LECHAT - Pascal HERIVEAU
- . Frais d'édition par l'AMO : 327 euros.

Bulletin 2018. : Recherche d'auteurs et édition prévue par ICN à Orthez

CAFAM 2017 :

AG 2017 - 2018 - 2019. : Voir CA du 29 avril

VOTE DU BUDGET ET DU BILAN PREVISIONNEL

Adopté à l'unanimité.

Merci à Mauricette Degez pour le travail effectué pendant 3 ans.

Comptes 2016

Recettes		Dépenses	
Cotisations	2523,00	Frais PTT	36,06
Vente de bulletin	0	Frais Bureau/Site	80,00
Subvention	0	Bulletin	0
Don	500,00	Divers/matériel	2952,56
Produits financiers	114,31	Mission/déplacement	149,00
Amortiss Subv	4000	Formation	1334,41
		Frais financiers	27,12
		Amortissements	1209,54
	7137,31		5788,69
Résultat 1348,62			

Rappel des comptes Crédit Mutuel

Rappel : Fin 2015 : 4061,86 + 14233,57 = 18295,43

Fin 2016 : 1505,71 + 15347,88 = 16853,59

Diminution de trésorerie fin 2016 : 1441,84

Prévisionnel pour 2017 établi fin 2016 (inclus les amortissements)

Recettes		Dépenses	
Cotisations	2400	Frais PTT	100
Vente de bulletin		Frais Bureau/Site	250
		Bulletin	1600
Subvention/don		Assurance	140
		Mission/déplacement	200
Formation	500	Formation	1500
Produits financiers	100	Frais financiers	30
Amortissement Subvention	4000	Amortissement Matériel	1200
		provision	1980
SOIT	7000		7000

Amortissement de matériel prévu pour 2017 : 1200

Amortissement subvention 4000

Présence à Terra botanica

Lors du CA de décembre, René Chéreau avait soumis l'idée de participer les 1 & 2 avril 2017 à la tenue d'un stand au sein du parc Terra Botanica à ANGERS. L'AMO avait été sollicitée mais personne n'avait semblé intéressé donc au final la présentation a été faite conjointement par l'AMO et la SESA. Cette manifestation a connu un grand succès (15000 visiteurs). La météo a permis de présenter 60 espèces de champignons. La rencontre avec des visiteurs très surpris

de voir des champignons à cette époque s'est révélée enrichissante. La Fédération devrait s'investir dans ces démarches, seulement cela demande de l'investissement personnel.

Agrément environnement :

Demande d'agrément au titre de la protection de l'environnement niveau régional en application du décret 2011-832 du 12 juillet 2011 (Dossier réalisé en 3 exemplaires et adressé le 1er mars à la Préfecture de Région Pays de Loire). Accusé de réception reçu.

Association agréée au titre de la protection de l'environnement au niveau régional : loi de juillet 2011- Arrêté du 5 juillet 2016 de la préfecture de Loire-Atlantique. La FAMO est rentrée dans le cercle restreint des associations bénéficiant de cette reconnaissance, Raphaël a mentionné cet état de fait à la CAFAM

Collaboration de Pascal Heriveau au nom de la FAMO avec Bretagne environnement sur la biodiversité des sols bretons.

A ce sujet la collaboration avec les Régions –DREAL ou autres entités (Départements) sous forme de partenariat ou convention est sans doute la seule possibilité de recevoir des aides financières.

IL faudrait réfléchir à ces éventualités.

Rémunération des intervenants pendant les formations, Michel LODZIAK présente un texte afin de régler définitivement ce dilemme qui nous poursuit depuis des années, lors du CA de décembre un accord a été trouvé : **la prise en compte des frais de préparation aux formations** (achat de matériels, déplacements avant stage tout en fixant un plafond inhérent a chaque formation

Je vous propose d'adopter ce texte afin de clore ce chapitre il sera ajouté au règlement intérieur.

Projet de rajout au Règlement intérieur accepté à l'unanimité par l'AG :

ACTIVITES MYCOLOGIQUES.

2 - Activités fédérales :

2-1- Formations : généralistes et spécialisées.

Elles sont programmées par le Conseil d'administration sur proposition de la commission chargée de leur organisation.

« Elles font l'objet d'un budget prévisionnel intégrant toutes les charges aux fins de validation par le bureau avant l'engagement des dépenses correspondantes.

La Fédération prend en charge tous les frais afférents engagés par les animateurs-formateurs dans le cadre de la préparation et de la réalisation des formations, à savoir :

- frais de déplacements tel que prévu à l'article 2-2-5 du présent Règlement intérieur et sur présentation de titre de transport. Le kilométrage est calculé sur la base de Via Michelin.*
 - frais de restauration plafonnés à 15€ par repas.*
 - frais d'hébergement plafonnés à 100€ par nuitée.*
 - achat de petit matériel divers.*
 - achat de fournitures diverses.*
 - achat de documentation.*
- } le tout plafonné à 250€.*

La prise en charge de ces frais s'effectue uniquement sur remise des justificatifs valides (factures acquittées par l'animateur-formateur) ou devis/facture à régler directement par la Fédération au fournisseur.»

Les plafonds sont portés à titre indicatif. Ils doivent être fixés par le CA qui précédera l'AG.

Site Internet

Vous avez pu constater que le site internet de la Fédération a été renouvelé.

Vous êtes invité à le visiter de temps à autre pour trouver les informations dédiées au quotidien, que ce soit sur la formation, les inscriptions pour l'AG et autres renseignements .Ce doit être le lien entre nous.

Questions diverses

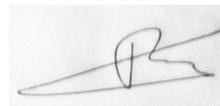
- Présentation du site de Ploemeur qui accueillera l'AG 2018.
- Quelques réflexions sur «La Biodiversité chez les Champignons» par Jean Mornand
 - *Après une éruption volcanique, les lichens (après les bactéries) sont les premiers organismes à occuper le terrain ; les lichens sont issus de la symbiose entre des champignons et des algues. Ce sont d'excellents bio-indicateurs de pollution.*
 - *Les champignons permettent par la dégradation de la lignine et de la cellulose, le recyclage de 90 % de la biomasse végétale.*
 - *Ils interviennent à tous les niveaux : équilibres biologiques, destruction des bois et des archives, lutte biologique, médecine, pharmacie, consommation...*
 - *Les étudiants qui organisent à Angers une exposition annuelle sur la biodiversité montrent la multiplicité des êtres vivants (mammifères, oiseaux, reptiles, plantes) mais oublient royalement les champignons. Ils ignorent le mot «fonge».*
 - *Il faudrait absolument introduire dans tous les programmes d'enseignement à tous les niveaux, dans les sciences de la nature, le rôle principal des champignons. La seule revue « Grand public » traitant de la fonge «Champignons magazine» a disparu au bout de 12 ans (1996-2007). Elle n'était plus rentable ! : à comparer avec d'autres revues telles «chasse, pêches, bateaux...».*
 - *Tous les films (télévision ou cinéma) sur la nature, ignorent superbement les champignons. Sans leur présence, tout l'édifice s'écroulerait.*
 - *Lorsque j'étais président de la SMF (Société Mycologique de France) j'avais écrit au directeur d'une revue scientifique généraliste pour publier un N° spécial sur la MYCOLOGIE, en proposant une liste de tous les laboratoires qui travaillent sur le sujet. Il m'a répondu que ça ne rentrait pas dans leur programme.*
 - *Notons que le Ministère de l'Environnement a attribué 0,1 % des aides de l'État, en faveur de la mycologie pour la biodiversité, loin derrière la botanique et l'ornithologie (entre 24 et 30 %).*
 - *En 2008, paraissait un dépliant du Conseil Régional des Pays de Loire, destiné à faire connaître les Réserves naturelles régionales des Pays de la Loire. On y trouve de belles photos montrant les sites emblématiques avec une sélection d'espèces rares, parmi les plantes, les oiseaux, les batraciens. Les champignons sont omis, les ZNIEFF (avec 3 F) sont oubliées ?*

Fin de l'AG à 11 heures 30

Le Président
René Chéreau



Le Secrétaire
Rémi Péan



Liste des participants par association

- Association Mycologique de l'Ouest :
CHEREAU René et Sylviane, MABON Gilles, OUVRARD Gilbert et Andrée, ROCHER Marcel et Chantal, YOU Dominique et SOURDY Cécile.
- Groupe Mycologique Nazairien :
DEROUIN Bernard et Michèle, LE FOLL Jean-Noël et ORJEBIN Marie Annick, LODZIAK Michel et Cathy, RICORDEAU Alain.
- Association Mycologique Ploemeur Morbihan :
BLANCHETOT Jean-Pierre et Martine, DORVAL Patrick et Anne, SONNECK Jean-Marie.
- Société Mycologique des Côtes d'Armor :
CAPOEN Brigitte.
- Société des Etudes Scientifiques d'Angers :
BOIS Guy et Marie-France, DEGEZ Bernard et Mauricette, MORNAND Jean et Marie Louise, PEAN Rémi et Danielle.
- Société Mycologique de la Sarthe :
FEVRIER André et Jacqueline, GUENY Mathilde.
- Société Mycologique de Rennes :
BACRO Dimitri, LEDOUX France, PAYANT Henri et Catherine.
- Amicale Laïque de Mortain :
LUCAS Denis et Arlette.
- Association Mycologique du Cotentin Valognes :
BALEN Dominique, LEQUILBEC Michel, LEROUVILLOIS Gérard et Marie Madeleine, LEROUVILLOIS Karine.
- Société Mycologique du Poitou :
HERVE Raphaël, PROVOST Jean.
- Société Mycologique du Massif d'Argenson :
CHAUTRAND Pascal, HAIRAUD Michel.
- Société Mycologique de la Roche sur Yon :
FERRE Marie-France et MITELET Jacques, GIRAUD Francine et Roland, HERBRETEAU Gérard.
- UFR de Sciences pharmaceutiques et biologiques de Nantes :
RUIZ Nicolas.